

APUO

ASSOCIATION DES PROFESSEUR(E)S DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
ASSOCIATION OF PROFESSORS OF THE UNIVERSITY OF OTTAWA

Ottawa, mardi 21 janvier 2014

Monsieur Allan Rock
Recteur
Université d'Ottawa
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Objet : Rapport Plamondon et processus de consultation

Cher recteur Rock,

Le rapport Plamondon a été rendu public lundi dernier et, déjà, nous avons reçu un nombre particulièrement élevé de questions et commentaires de nos membres au sujet de son contenu et du processus de consultation prévu les 23 et 24 janvier. Bien que l'APUO ne développera évidemment pas de position autonome sur le contenu universitaire du projet proposé dans ce rapport, l'APUO doit s'assurer que ledit projet et le processus qui lui donne vie sont l'un et l'autre scrupuleusement respectueux de la convention collective.

Une lecture attentive du rapport Plamondon indique clairement que, sous sa forme actuelle, le projet soulève d'importants enjeux directement liés aux articles suivants de la convention collective :

1. Reconnaissance (art. 3.1) ;
2. Droits de gérance (art. 5.3) ;
3. Collégialité et consultation (art. 5.4.1 et 5.4.2.1) ;
4. Liberté universitaire (art. 9) ;
5. Exigences linguistiques (art. 11) ;
6. Engagements (art. 17.1) ;
7. Engagement régulier et engagement spécial (art. 17.1.1.2 et 17.1.1.3) ;
8. Affectation multiple du personnel enseignant (art. 17.4) ;
9. Mutation et détachement (art. 17.6) ;
10. Permanence et promotion (art. 25) ;
11. Rémunération (art. 41).

Parmi ceux-ci, nous voulons plus particulièrement attirer votre attention, pour le moment, sur l'article 5.4.2.1 touchant la collégialité et la consultation : « L'employeur s'engage à procéder, sauf si les circonstances ne le permettent pas, à des consultations préalables appropriées avec les groupes de membres dont les conditions de travail pourraient être considérablement modifiées par ses décisions ».

Il est clair pour l'APUO que cela inclut notamment les professeurs de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales (ESAPI), les professeurs d'administration publique de l'École d'études politiques (ÉÉP), mais également tous les professeurs de l'ÉÉP, de l'École de développement international et de mondialisation (EDIM), ainsi que du département de Criminologie. Les membres de ces unités sont en effet fortement impliqués dans plusieurs des activités prévues au sein d'une éventuelle École des études gouvernementales.

Nous vous invitons donc à permettre le plus rapidement possible à ces membres d'exprimer directement l'ensemble de leurs points de vue sur ce projet d'une manière appropriée. Cela implique notamment d'éviter la précipitation en leur donnant le temps nécessaire pour en discuter d'abord entre eux et, ensuite, de prévoir un forum d'une durée suffisante pour permettre l'expression complète de leurs préoccupations et points de vue collectifs. La consultation prévue les 23 et 24 janvier ne répond à aucune de ces deux critères minimaux.

Nous sommes confiants que, tel que vous l'écriviez dans votre réponse à notre correspondance précédente sur le même sujet (datée 15 du mars 2013), l'APUO peut « avoir la certitude que l'Université et la Faculté [des sciences sociales] se conforment et continueront de se conformer en tous points aux articles de la convention collective entre l'Université et l'APUO énonçant leurs obligations en matière de consultation ».

Soyez assuré que l'APUO est un agent de changement, comme nous l'avons démontré lors des dernières négociations collectives, et que nous sommes d'ores et déjà disponibles pour discuter avec vous des enjeux que le rapport Plamondon soulève pour la convention collective, incluant celui qui a été nommé identifié : « il pourrait être nécessaire de modifier quelque peu la convention collective pour avoir une plus grande flexibilité d'embauche » (19). La flexibilité d'embauche est évidemment un enjeu d'une importance fondamentale pour l'APUO.

Je vous prie d'agréer, monsieur le recteur, l'expression de mes salutations distinguées.



Christian Rouillard
Président de l'APUO
170, rue Waller
Ottawa (Ontario)
K1N 9B9